



## Sommaire

### Introduction

#### I. Les cinq axes de travail du Collectif

- I.1- Marchandisation des associations
- I.2- Droit et libertés associatives
- I.3- Actions publiques & Associations
- I.4- Évolution du monde associatif
- I.5- Bifurcation écologique et systémique

#### II. Agir et produire collectivement

- II.1- Journées de saison APAC et plénières
- II.2- Observatoire citoyen de la marchandisation des associations
- II.3- Les cafés'CAC mensuels

- II.4- Les recherches participatives
- II.5- Université des savoirs associatifs
- II.6- La formation et les interventions

### III. Communiquer et diffuser largement

#### III.1- Communication dans nos différents cercles, faire réseau

- [Heure de la Sirène](#)
- [Le Klaxon](#) (newsletters de l'observatoire de la marchandisation)
- [Lettre aux adhérent.es](#)
- [Bulletin "la quinzaine du CA"](#)
- [La gare centrale](#)
- [Les CAC'Accueils](#)

#### III.2- Communication externe

- [Communiqués envoyés à l'ensemble du réseau associatif et à la presse](#)
- [Le CAC dans les médias](#)
- [Sites internet](#) (Wordpress et wiki)
- [Réseaux sociaux, chaîne YouTube & podcasts](#)

#### III.3- Productions /publications

### IV. Le CAC et ses réseaux (vie associative & liens avec associations du réseau)

#### IV.1- Préambule numérique

#### IV.2- La vie associative

[IV.2.1. Les instances internes & gouvernance - mise en place du DLA](#)

[IV.2.2. Les militant.es bénévoles - Enquête sur les motivations, besoins et contributions](#)

[IV.2.3. Les adhérent.e.s et les soutiens](#)

[IV.2.4. L'équipe salariée](#)

[IV.2.5. Les groupes locaux](#)

[IV.2.6. La parité](#)

#### IV.3- Réseaux & inter-associations avec lesquels travaille le CAC

[IV.3.1. La carte mentale du réseau](#)

[IV.3.2. Moteur dans des projets inter-associatifs](#)

[IV.3.3 Participation du CAC à des mobilisations collectives & convergence inter-réseau](#)

### **LE CAC en 4 chiffres clefs**

- **22 000 contacts** : personnes physiques (appartenant à une ou plusieurs associations) et personnes morales (regroupant parfois d'autres associations) avec qui nous sommes en lien ;
- **2 920 structures** répertoriées, parmi lesquelles **300 de réseaux et associations de niveau régional** (*FRMJC, Télémillévaches, Collectif Réseau d'êtres, la Fabrique de l'emploi et des territoires, Fédération Régionale Planning Familial d'Occitanie, etc.*) et **200 de niveau national** (*UFISC, Planning familial, Mouvement pour l'Économie Solidaire, CNFR, la Cimade, Coordination Pas Sans Nous, Attac, CRID, ISF, CNFR, Opale, RNMA, Piment, le Mouvement Associatif, Sciences Citoyennes, etc.*) dont certains ont intégré notre CA/CAO ;
- **55 temps organisés** mêlant : rencontres, événements, débats, webinaires, CA, AG, journées plénières de saison et coordination interne ;
- **(15 membres du CA + 15 partenaires) dans le CAO + 3 salariés** pour assurer veille, information, alerte, mobilisation, mise en lien, communication, production, rencontres, analyses, organisation/co-organisation au service des associations et militant.es.

## Introduction

Une année 2024 sous l'angle du « **faire collectif & partager** » aussi bien autour de nos modes d'organisation et de prise de décision interne qu'avec nos partenaires associatifs et du monde de la recherche (observatoires, recherches-actions, projets collectifs inter-assos...). L'élargissement du champ de résonance de nos sujets phares - la lutte contre la marchandisation des associations et des libertés associatives - qui trouve des échos et intérêts au-delà des frontières, auprès de différents pays européens et du Conseil de l'Europe - en est un exemple parlant. Sur le territoire national ces sujets irriguent maintenant d'importants réseaux tels l'UNIOPSS, Le Mouvement Associatif, le RNMA, le Planning Familial et autres têtes de réseaux (CNFR, MRJC ...) permettant de faire alliance.

Mais notre logique de « mise en commun et de partage » rencontre aussi ses limites. Celles-ci sont essentiellement financières puisque nos travaux et analyses intéressent les associations et les pouvoirs publics mais ne sont pas toujours financés à la hauteur des besoins qui émergent. Dans le contexte annoncé de restriction et baisse budgétaire, favorisant la mise en concurrence des associations sur des sujets émergents comme les libertés associatives, le CAC poursuit son travail entrepris depuis ses débuts et autour duquel nous avons réussi à fédérer largement.

Pour pouvoir participer à des travaux nationaux et européens (qui se mettent en place au Conseil de l'Europe notamment et où nos analyses peuvent apporter et construire des alliances en dehors de nos frontières), il est nécessaire d'avoir la reconnaissance de cette expertise. Cela implique notamment d'avoir les ressources (humaines et financières) permettant d'assurer les déplacements nombreux pour répondre aux sollicitations et invitations que nous recevons.

## I. Les cinq axes de travail du Collectif

### I.1- Marchandisation de l'action associative

Année à la fois de travaux, recherches et rédaction pour débiter le 2d rapport de l'OCMA mais aussi de poursuite active de la présentation, diffusion du 1er rapport, notamment auprès des associations porteuses de DLA en région (Occitanie, Mâcon, Dijon, Nevers). A noter le développement d'une fresque par un partenaire associatif pour présenter autrement le 1er rapport de la marchandisation des associations, dont nous avons pu reproduire les éléments et qui a été utilisé à 2 reprises. Le CAC a également été auditionné par le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) dans le cadre de la saisine « Quels modèles de financement du monde associatif pour consolider sa place ? » et a participé aux travaux afférents, ce qui a permis de donner un bel écho à nos analyses et d'en mesurer la convergence avec les autres acteurs associatifs. A noter une sortie du territoire strictement national pour les travaux de l'OCMA avec l'intervention à Strasbourg devant la conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) du Conseil de l'Europe à l'invitation de l'European Social Action Network (ESAN). La question de la marchandisation et financiarisation des associations y a ainsi été intégrée comme possible facteur de réduction de l'espace civique, entraînant la création d'une « Task force » sur la surveillance de l'espace civique au Conseil de l'Europe. Les rendez-vous mensuels des membres de l'observatoire ont accéléré la dynamique collective. Il en va de même pour la newsletter de la marchandisation des associations, le Klaxon, qui s'est poursuivie tout au long de l'année et a été partagée largement. Un cycle de quatre webinaires a été développé avec le RNMA (Réseau national des maisons des associations) dont le but est de permettre le renforcement du

monde associatif face aux attaques subies, notamment celles de la marchandisation et instrumentalisation, trois de ces rendez-vous ont été construits autour de notre 1er rapport.

#### Quelques chiffres

- 9 numéros du "Klaxon" (lettre mensuelle de l'OCMA)
- 280 abonné.es à cette lettre mensuelle
- 27 rencontres/débats/temps de présentation des travaux dont 4 lors de formations
- 9 articles dans les médias
- 1 site dédié "Observatoire" qui s'étoffe et où le tout est compilé, classé et précieusement conservé

Nous ferons dans le chapitre II.2 ci-après, un focus sur les travaux 2024, préparatoires à la réalisation du second rapport sur l'axe démarchandisation qui sera publié en mai 2025.

*[47 temps de : rencontre avec un ou des partenaires, réunion, présentation et groupe de travail]*

## I.2- Droits et libertés associatifs

La question des libertés associatives reste centrale avec une attention pour porter le sujet largement y compris hors de nos frontières, comme le 27 novembre lors de l'audition durant la session "liberté d'association et liberté de réunion" organisée par le Comité économique et social européen, organe consultatif de l'Union européenne composé de 329 membres représentant les employeurs, les travailleurs et diverses autres organisations de la société civile (OSC). Pour préfigurer la poursuite de cet axe majeur du CAC, nous avons travaillé, en lien avec L.A Coalition et son Observatoire des Libertés Associatives, à la mise en place d'un plan d'action complet durant l'été 2024.

### A/ CER

Poursuite du travail d'explication au travers d'interventions, de formations... Toujours en capitalisant les informations, textes et explications sur notre page dédiée du site wiki mobilisation. A noter que le sujet de son abrogation est, cette année, portée par les têtes de réseaux telles que Le Mouvement Associatif et fait partie des recommandations portées dans le rapport de mai 2024 du Conseil économique, social et environnemental (CESE) « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique ».

En février Sophie HELENE (association Trouve ta voix, du groupe de travail « Jeunesse et Handicap ») et Jean-Baptiste JOBARD (Collectif des Associations Citoyennes), membre du CPA (Conseil parisien des associations) -et plus particulièrement du groupe de travail « Contrat d'engagement Républicain »- ont présenté au Conseil de Paris le vœu relatif en application du Contrat d'engagement républicain.

Le CAC a pris part et relayé le projet de saisine à réaliser auprès du Haut conseil à la vie associative (HCVA) sur les questions du CER et des libertés associatives, initié en juin 2024 par des associations sur deux secteurs d'activité associative : l'éducation populaire et les médias.

### B/ Implication dans L.A Coalition Libertés Associatives et l'Observatoire des Libertés Associatives

La dynamique perdure (malgré l'arrêt des financements) via notre implication et via le projet de recherche-action mené avec Julien TALPIN « LAIC » et financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Une nouvelle dynamique tente d'émerger entre les membres impliqués dans LAIC, et le CAC travaille activement à sa pérennisation. Parmi les actions, débats, réunions de travail, rapports, travaux développés toute l'année pour faire vivre ce collectif et soutenir concrètement les associations attaquées, on peut noter les rendez-vous mensuels du séminaire « Libertés associatives et démocratie

» de LA Coalition ; une journée en plusieurs parties qui se finit tous les mois au Cnam à 17h par un colloque débat public (présentiel et visio). Ce séminaire, avec ses rdv mensuels, se veut un lieu d'échange des savoirs relatifs à la répression associative, aux rapports entre l'État et les mobilisations sociales.

Parmi les autres temps forts, nous avons co-animé la formation de 2 jours « pour faire face aux attaques contre les associations » - créée en 2023 - qui été menée en mars 2024 en Limousin.

A noter aussi une implication forte du CAC aux Rencontres de la démocratie d'interpellation et des libertés associatives à Villeurbanne les 28 & 29 novembre 2024.

Le dernier Rapport de l'Observatoire des libertés associatives est sorti en novembre 2024 : "Au Mépris des Droits – Enquête sur la répression de la solidarité avec les personnes exilées aux frontières".

La recherche-action LAIC (Libertés associatives et initiative citoyenne) a pour objet de documenter les difficultés liées à l'exercice des Libertés associatives de façon systématique et à expérimenter avec les pouvoirs publics des solutions permettant de rendre les institutions plus favorables à l'accueil des interpellations citoyennes.



## C/ Fin de la préfiguration du projet collectif Droits et Mouvements Sociaux (DMS)

Le CAC a pu maintenir jusqu'en juin 2024 une présence active renforcée par l'implication d'Emma Marc, jeune juriste en service civique au CAC. Ainsi le développement des liens, partenariats, des différents groupes de travail se sont structurés permettant la production de fiches documentées que le CAC a permis de diffuser. Le projet a obtenu, fin 2024, confirmation de plusieurs financements permettant d'assurer sa transformation et continuité, qui sera porté pour 2025 essentiellement par l'association Allumeuses qui pourra embaucher la volontaire en Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche - *dispositif visant à renforcer les échanges avec les laboratoires de recherche publique, favoriser l'emploi des docteurs dans les structures ; il est financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*).

L'association Sciences Citoyennes, avec qui a débuté ce projet en 2023, s'était déjà retirée de la préfiguration du projet et le CAC ne restera impliqué que dans un groupe de travail. Le portage est donc assuré maintenant par l'association les Allumeuses.

## D/ Suite de la diffusion du livre "Une histoire des libertés associatives"

Ouvrage qui continue en 2024 d'être diffusé, discuté et utilisé comme support à des débats, rencontres et événements sur le sujet. Nous sommes régulièrement conviés pour le présenter, comme par exemple le 9 février au Mans lors d'une soirée « Rencontre et échanges » du cycle remue-méninges autour du livre "Une histoire des libertés associative" à la MJC Ronceray, ou début juillet à Vannes dans le cadre des Assises régionales de la vie associative de Bretagne organisées par le Mouvement Associatif Bretagne. Production 2024 : le livret « Questions citoyennes sur le contrat d'engagement républicain » a été finalisé.

## E/ Libertés des médias et libertés associatives

En 2024 le thème des médias indépendants et de leurs libertés a régulièrement croisé celui des libertés associatives. Le CAC a organisé plusieurs temps de discussion autour de ces deux sujets et a aussi été convié à intervenir comme le 2 février lors du colloque à l'Assemblée nationale à l'invitation de deux député.es sur le thème « LIBERTÉ D'ASSOCIATION, LIBERTÉ D'EXPRESSION, Pas d'associations citoyennes sans médias libres » ; colloque organisé par e.pop le nouveau média de l'éducation

populaire, en coopération avec Politis, Alice Guy production, le syndicat Asso, l'émission populaire et Ulysse Rabaté.

Le 31 mai 2024, le CAC animait un atelier aux deuxièmes rencontres de l'éducation populaire à Poitiers sur le thème des associations et des médias en coopération avec la LDH et de la revue Alters Médias (deux autres ateliers étaient animés par le CAC à Poitiers sur Droits et Mouvements sociaux et le financement de l'éducation permanente en Belgique).

Fin mai également, le CAC animait un atelier au festival "Faire autrement" de Guise en coopération avec l'agence régionale du livre HDF, l'UFISC, les Licoornes, Alters Média, Politis sur le thème de la lutte contre la marchandisation des initiatives citoyennes.

Par ailleurs, le CAC a suivi la création de Coop-médias, la coopérative citoyenne des médias indépendants et en est devenu sociétaire en octobre au moment de son lancement officiel.

Bien sûr c'est encore peu de choses face à la puissance des milliardaires propriétaires des médias nationaux, mais le CAC développe son engagement dans le soutien aux médias libres de l'éducation populaire et de l'ESS.

*[88 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

### I.3- Actions publiques & Associations

#### Co-construction & recherche-action

Avancées des travaux de la recherche participative « ESCAPE » avec un premier livrable sous la forme de dix articles de synthèses parus dans la revue Alters Média en octobre 2024 ; ces articles présentent, de façon condensée, en les vulgarisant, les différents cas étudiés par les acteurs de cette recherche. Les monographies complètes sont, elles, présentées sous forme de communications scientifiques qui seront progressivement diffusées via divers médias et événements.

ESCAPE en quelques lignes : depuis plusieurs années de nouvelles modalités d'élaboration des politiques publiques sont apparues avec des critères co-élaborés entre acteurs associatifs et responsables publics. L'objectif d'ESCAPE est d'en analyser une dizaine dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, pour en décrire finement les processus : examiner les avancées, les obstacles, les conflits, les modalités de mises en œuvre et leurs effets.

#### Mobilisation des associations pour inciter au vote en 2024 (élections européennes et législatives)

Durant les élections européennes et législatives notre association a largement mobilisé ses forces vives, ses capacités d'interpellation et ses moyens de communication pour inciter à voter, faire entendre la voix des associations et leurs revendications, réagir face à la montée des idées d'extrême droite, ouvrir le dialogue et mettre en avant les valeurs de l'éducation populaire.

#### Accompagnement et relais de la grande étude nationale sur les relations entre associations et pouvoirs publics débutée en octobre 2024.

Un moment clef de cet axe de travail historique : les rencontres de la démocratie d'interpellation et des libertés associatives à Villeurbanne les 28 – 29 novembre 2024 : le CAC y est intervenu et participe de sa programmation et communication.

*[43 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

## I.4- Évolution socio-économique des associations

Comprendre et contribuer aux évolutions des modèles socio-économiques des associations. Ce champ est vaste et recoupe d'autres axes comme la marchandisation et les liens avec les pouvoirs publics tout en permettant de les aborder de façon plus généraliste en lien avec les modèles économiques associatifs en tant que système complexe. Nous en avons extrait quelques items :

**A/ Identifier les pistes d'amélioration possibles pour le monde associatif** – aussi bien dans son fonctionnement interne et que dans ses modalités de financements.

En partenariat avec Le RNMA nous avons réalisé un cycle de 4 webinaires visant à explorer les leviers possibles de renforcement du monde associatif. Il s'agit de réfléchir collectivement à des alternatives et des solutions, afin d'accompagner les associations pour faire face aux difficultés et défis actuels et consolider le rôle et l'importance de leur action dans l'exercice de la citoyenneté aujourd'hui et demain. Le cycle complet en 4 épisodes :

**"Ecrire collectivement le scénario de renforcement du monde associatif"**

Episode 1 : Face aux libertés associatives (19 mars 2024)

Episode 2 : Face à la marchandisation des associations (4 juin 2024)

Episode 3 : Face à la managérialisation des associations (3 octobre 2024)

Episode 4 : Face à l'instrumentalisation des associations (février 2025)



Pour chaque épisode, la vidéo et l'ensemble des ressources sont mis à disposition des participant.es et de tout le réseau de nos deux structures, sur nos sites Internet réciproques.

**B/ Les questions autour de l'emploi associatif**, que ce soit dans le financement, la gestion humaine/management. Mais aussi les emplois aidés, la fonction employeur des bénévoles ... Nous avons fait plusieurs interventions sur le sujet auprès d'associations de notre réseau et l'épisode 3 du cycle de webinaires abordait cette thématique.

**C/ Défense des valeurs de l'économie sociale et solidaire**, en priorité avec le MES avec qui nous avons co-organisé un important séminaire de convergence à Villarceaux en mai 2024.

**D/ Les enjeux autour de l'évaluation de l'action associative** en lien avec les travaux de l'OCMA : mieux définir la valeur des actions associatives et faire advenir ainsi d'autres modèles de financement.

Tous ces thèmes ont été travaillés et développés de manière transverse dans une multitude de réseaux et événements dont les plus notables sont :

- nos soirées d'Université des savoirs associatifs,
- nos formations (celles auprès des réseaux axées sur la participation et mobilisation interne ou celle plus généraliste que nous avons proposé en accord avec Peuple et Culture en juin sur 2 jours et qui a ensuite été menée plusieurs fois en 2025),
- nos multiples interventions,
- les 4 webinaires réalisés avec le RNMA,
- les 2 rencontres thématiques de l'OCMA réunissant chercheurs et associations : en avril sur la question de l'évaluation par la mesure de l'impact et en mai sur l'exemple du financement belge de l'éducation permanente,
- le séminaire de mai 2024 durant 3 jours de rencontres et d'échanges avec les réseaux membres proches et des partenaires avec pour objectif de construire un plaidoyer commun en faveur d'une transition économique, écologique, culturelle, démocratique, sociale et solidaire.
- nos journées de saisons, sorte de réunions plénières ouvertes à notre réseau, réalisées tous les trimestres et renommées « APAC » en septembre 2024,
- notre audition dans le cadre du rapport du CESE\*\* rendu en mai 2024 « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique » que nous avons fait connaître largement.

\*\*[Rapport CESE sur les financements associatifs – 20 préconisations essentielles](#) Lors de la séance plénière du 28/05/24 « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique », cet avis et les 20 préconisations présentées ont été voté à l'unanimité.

*[62 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

## I.5- Bifurcation écologique et démocratique

Comme les précédentes années, le CAC poursuit son implication à la fois dans le Transiscope et le Collectif de la Transition Citoyenne (CTC) de manière régulière et sur les ruralités de manière plus ponctuelle.

- 8 comités de pilotage du Transiscope pour faire le point et prévoir les différentes fonctionnalités numériques, affiner le fonctionnement interne, valider les nouvelles sources)
- 2 rencontres Transiscothon du Transiscope auxquels le CAC a pris part en 2024 : la neuvième rencontre s'est déroulée à Marseille les 29 et 30 Mars puis la suivante à Genève les 14 & 15 septembre.

### Transiscope en bande organisée à Marseille



Cette thématique de "bifurcation écologique et systémique" était centrale lors du séminaire MES-CAC-CTC au printemps 2024 à Villarceaux : le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES), le Collectif de la Transition Citoyenne (CTC) et le Collectif des Associations Citoyennes (CAC) ont organisé durant 3 jours des temps de rencontres avec leurs réseaux membres et des partenaires impliqués dans la dynamique de la transition, pour construire un plaidoyer commun en faveur d'une transition économique, écologique, culturelle, démocratique, sociale et solidaire. Cette dynamique a perdurer sur 2024 et se poursuit en 2025.

Soutien à l'ADIR (Agence de diffusion et d'informations rurales) et la revue Transrurale Initiatives

*[26 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

## II. Agir et produire collectivement

### II.1- Journées de saisons APAC et plénières

Nos plénières trimestrielles nommées "Journées de saison" s'inscrivaient dans la continuité du séminaire de Villarceaux de 2022 et de notre chantier sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC débuté en 2023. Au cours de l'année 2024, suite à notre réorganisation, elles se sont transformées, à la rentrée de septembre en "APAC" pour Assemblées Permanentes des Associations Citoyennes.

Les objectifs de ces journées sont globalement de faire mieux collectif, et pour cela prendre le temps de se rencontrer, faire le point sur ce qui s'est passé depuis le dernier rdv, voir ce qui prévu... mais également ce qui est à prévoir pour permettre aux associations citoyennes de jouer leur rôle politique le plus pleinement possible ! A la fois elles visent à mieux connaître l'action du Collectif pour y apporter plus facilement sa contribution, mieux connaître les espaces inter-associatifs dans lesquels le CAC travaille, et mieux connaître les actions et calendriers des sympathisants et membres du CAC pour créer des liens.



*[4 Journées de saison APAC ont jalonné 2024, en mars, juin, septembre et décembre permettant de réunir plus de 160 personnes]*

## II.2- L'observatoire citoyen de la marchandisation des associations

L'observatoire citoyen de la marchandisation des associations (et de l'investissement à impact social) créé en septembre 2022, est l'aboutissement d'un long processus mené au Collectif des associations citoyennes (CAC) depuis ses origines.

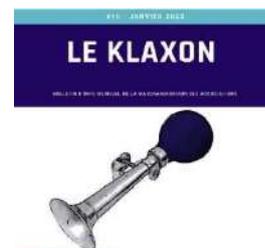
Les objectifs de l'observatoire sont :

- 1- Améliorer la veille informationnelle sur le sujet pour défataliser ce processus ;
- 2- Accroître notre capacité à créer et à mettre à disposition des outils pédagogiques sur le sujet ;
- 3- Augmenter les capacités de résistance des associations citoyennes

L'observatoire se veut un espace commun où acteurs et chercheurs puissent croiser leurs savoirs et où nous pourrions construire une analyse commune pour contrer ce processus.

Pour cela, l'OCMA a développé 2 principaux outils :

- une **lettre d'information mensuelle** (le Klaxon) pour informer et décrypter les avancées sur la marchandisation, ainsi que les contre-propositions et actions de lutte contre cette marchandisation.
- **La construction d'un site wiki** dédié avec deux niveaux d'informations :
  - une information de base avec des outils pédagogiques destinés à ceux qui découvrent le sujet
  - des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir.



*Il est composé de 2 conseils : un conseil associatif regroupant 19 structures et un Conseil scientifique composé de 12 chercheurs/chercheuses et universitaires.*

### Focus sur les travaux préparatoires à la réalisation du second rapport sur l'axe démarchandisation

Lors de l'année 2024, l'OCMA a poursuivi les travaux entamés en 2023 en vue d'explorer des pistes possibles de démarchandisation. Après s'être inspiré des réflexions portées par le collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation (SSA), l'OCMA s'est penché sur le financement belge de l'éducation permanente. Ces travaux se sont notamment concrétisés par une séance de l'université des savoirs associatifs consacrée à la présentation de ce financement, le 24 janvier 2024. Il a ensuite participé aux rencontres de la démocratie d'interpellation et des libertés associatives les 28 et 29 novembre 2024,

la troisième piste de "démarchandisation" explorée étant la garantie de la fonction d'interpellation des associations.

En parallèle, l'OCMA a poursuivi le décryptage du processus de marchandisation et de financiarisation des associations qui viendra également nourrir le deuxième rapport en recueillant le témoignage de nombreux acteurs & actrices associatives et en participant à des rencontres comme par exemple le Café Recherche : Les « contrats à impact social » et leurs effets sur le monde associatif du 14 nov à Lille ou lors de rencontres établissant un lien entre ces processus et la mise à mal des libertés associatives comme par exemple le 12 janvier 2024 lors d'une journée d'études interne au Planning familial où le CAC est intervenu sur le lien entre marchandisation des associations et répression des libertés associatives ou encore le 25 juin lors du séminaire organisé par l'Observatoire des libertés associatives.

L'OCMA organise des rencontres rituelles (en visio ou en mixte) tous les derniers jeudi du mois, autant d'occasions de croisements entre savoirs d'expérience et savoirs académiques, avec divers thématiques en 2024, notamment pour explorer l'évaluation par la mesure de l'impact.

Petite sélection de dates d'interventions dans plusieurs réseaux pour présenter les travaux de l'Observatoire et faire vivre la dynamique collective (mais la liste pourrait être bien plus longue) :

- 16 décembre 2024 - Intervention au séminaire annuel du réseau des points d'appui à la vie associative à Lyon
- 10 décembre 2024 - Intervention aux [journées nationales des Maisons de l'emploi et des PLIE à Montpellier](#)
- 16 novembre 2024 - Intervention à Paris lors de [la caravane de la contre-croissance](#) organisée par la maison commune de la décroissance
- 17 au 19 octobre 2024 - intervention à Sète à [l'université d'été d'Utopia](#)
- 11 octobre 2024 - Intervention dans le cadre d'un [séminaire interne de travail](#) de l'Ufisc
- 7 septembre 2024 - intervention à la [rencontre de l'Archipel des confluences](#) à Paris.
- 22 juin 2024 - [Rencontre avec les acteurs associatifs de Grenoble](#) pour un temps de travail sur la marchandisation des associations.
- 19 juin 2024 - Intervention au [colloque dédié au 40 ans](#) de l'association Abri à Evreux.
- 13&14 mai 2024 - [Pop-mind à Rennes](#) - participation à plusieurs ateliers
- 4 avril 2024 - Intervention au [Congrès annuel](#) de l'Uniopss à Lyon.

*[40 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

### II.3- Les cafés'CAC mensuels

La forme Les CAFÉS'CAC sont nos rendez-vous mensuels qui se déroulent tous les mardis en début de mois en visioconférence de 9h à 10h30. Le principe est simple : 1h30 d'échange sur une thématique qui change tous les mois. Un temps pour se parler et se connaître entre membres du CAC. L'occasion d'échanger sur nos actualités associatives et politiques, les chantiers et projets, et souvent de finir par une petite revue de presse collective en se proposant lectures, vidéos, podcasts...

*Les séances 2024 : 9 séances ont été organisées en 2024*

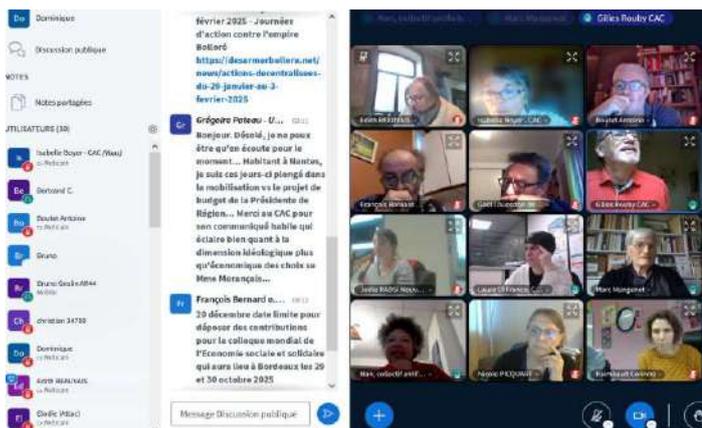
[Séance du 10 déc] Quelle place pour l'éducation populaire face au vote d'extrême droite en milieu rural ? Pour réfléchir ensemble et débattre sur ce sujet, nous écouterons : Laure Di Franco directrice de la CNFR (Confédération nationale des Foyers Ruraux), Olivier Berthelot et Edith Beauvais co-



présidents de la FNAP (Fédération Nationale Accueil Paysan) et François Bernard (membre du CAC et d'e-pop dans l'Eure).

[Séance du 8 Oct] COOPMEDIAS, débat d'idées et presse indépendante. La presse indépendante comme espace indispensable pour mener les enquêtes, diffuser les idées, réagir à l'actualité... espace complémentaire à nos travaux associatifs. A la veille du lancement officiel de Coop'Médias, (coopérative dont le CAC est membre fondateur, tout comme ATTAC, Enercoop, Alters'Média, le CTC, Blast, l'Age de Faire...), « participons à la construction d'un paysage médiatique indépendant, engagé et de qualité ». Intervenant : Robin Saxod du Collectif pour la Transition Citoyenne, co-fondateurs de Coopmédias.

[3 séances des 3 & 9 & 16 juillet] Lutte contre idées d'extrême droite. Urgence démocratique après le second tour : comment lutter, toujours et encore, contre la propagation des idées d'extrême droite ?



[Séance du 11 juin] Les médias citoyens, participatifs et des menaces qui pèsent sur eux ainsi que des contre-feux en cours. Avec : Franck Dessomme (de Télé Millevaches) et Michel Lulek (journaliste activiste et intellectuel du Limousin) qui feront le point sur le projet de saisine du Haut Conseil à la vie associative (HCVA) sur le contrat d'engagements républicains (CER) et les libertés associatives. Séance animée et coordonnée par Marianne Langlet.

[REPORT séance du 16 mai] sur Communs, médias et associations citoyennes

[Séance du 9 avril 2024] LUTTES ET MOBILISATIONS DES ASSOCIATIONS ; avec François CHASTAIN, militant des MJC Hauts-de-France, ancien délégué syndical & le témoignage d'associations réprimées ou mises en difficulté par les politiques locales. Séance animée par Gilles Rouby, président du CAC. L'occasion de nous poser la question : Comment réussir les mobilisations associatives, à partir des nombreux exemples que fournit l'actualité ?

[Séance du 12 mars 2024] sur le « Klaxon » (lettre mensuelle de l'observatoire citoyen de la marchandisation : OCMA) avec toutes les personnes intéressées par ses travaux, à venir débattre avec nous des dernières actualités de ces processus de marchandisation et financiarisation que nous chroniquons dans cette lettre mensuelle.

[Séance du 13 février 2024] LA DÉCROISSANCE avec Fleur Bertrand-Montembault de la Maison commune de la décroissance venue répondre et débattre autour de cette question : Et si la perspective de la décroissance était un levier politique puissant pour les associations ?

Ce rdv mensuel est bien repéré avec une participation qui dépend à la fois des thèmes et des associations intervenant.es. Ce temps régulier permet de mettre en lumière l'actualité des associations de notre réseau (celles du CA ou adhérentes ou simplement sympathisantes), l'occasion d'élargir le public, les thématiques et espaces d'échanges et réflexion. La richesse des échanges produits est ensuite restituée systématiquement dans un compte-rendu partageant aussi bien la présentation, les questions-réponses que les liens et ressources. Cette production collective est envoyée à tous les participant.es et mise à disposition dans les « dossiers café'CAC » de notre site wiki mobilisation pour toutes les séances de 2024, et pour certaines la vidéo est disponible en replay.



[9 séances réalisées avec autant de comptes-rendus + 9 dossiers wiki – 180 personnes ont participé (contre 150 l'an passé et 70 l'année d'avant)]

## II.4- Les recherches participatives

Nous sommes partie prenante de 2 projets collectifs retenus dans le cadre d'un appel à projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche, mis en œuvre à partir de 2023 (et jusqu'en 2025) qui ont demandé du temps aussi bien de production, analyse, rédaction que de coordination.

- Recherche action ESCAPE (Économie solidaire, co-construction, action publique émergente - Jean-Louis Laville) dont l'objet est d'étudier le développement des démarches de co-construction (dans le prolongement de la première recherche-action menée avec Laurent Fraisse). En 2024 cela représentait de nombreuses heures de travail, notamment pour mener les enquêtes et rédiger les monographies, mais aussi des temps de coordination avec les autres associations parties prenantes et des temps de présentations et recherches.
- Recherche action LAIC (Libertés associatives et initiative citoyenne - Julien Talpin) dont l'objet vise à documenter les difficultés liées à l'exercice des Libertés associatives de façon systématique et à expérimenter avec les pouvoirs publics des solutions permettant de rendre les institutions plus favorables à l'accueil des interpellations citoyennes. En 2024 cela correspondait à des séminaires mensuels, des réunions de coordination collectives mensuelles aussi et des réunions de pilotages et coordination entre les différentes associations impliquées.
- En 2023 le CAC a répondu à un appel à projet de l'IFMA (Institut Français du Monde Associatif) « Modèles socio-économiques et création de valeur - Renforcer la stratégie des associations et le dialogue avec leurs partenaires » avec le soutien de l'INJEP. Le projet déposé « Quelles consolidations de l'étayage théorique et scientifique pour une économie associative non-lucrative ? » a été retenu (pour 2023-2025) et a permis en 2024 de construire l'écriture du second rapport de l'OCMA (qui est sorti en mai 2025).

## II.5- Université des savoirs associatifs

Fin 2022 Lancée en 2019 et directement inspirée d'expériences d'universités populaires, ce dispositif d'Université des Savoirs Associatifs permet le rapprochement entre le monde associatif et le monde universitaire de la recherche. En 2024, comme à la fin 2023, cette Université des Savoirs Associatifs s'est consacrée aux travaux de l'OCMA, en présentant et partageant les travaux de recherche récents traitant de l'évolution du monde associatif sur des sujets au service de la construction du second rapport de la marchandisation qui explore les pistes de démarchandisation, notamment la séance de janvier portant le modèle du "financement belge éducation permanente/populaire" ou celle d'avril sur la question de l'évaluation par la mesure de l'impact. Il s'agit toujours de transmettre et valoriser les savoirs acquis par l'action associative elle-même, sous le regard de chercheuses/chercheurs universitaires.



Les deux séances de 2024 (trois avec l'arpentage) ont su allier à la fois le présentiel et le distanciel, permettant ainsi une large audience, réalisées soit au Carrefour parisien des associations 75012, soit dans les locaux de Peuple et Culture 75011.

La forme de cette université populaire a été pensée pour faciliter l'instauration d'un dialogue acteurs-chercheurs, le tout est filmé (pour permettre à un plus large public d'y accéder) pour ensuite transmettre le contenu de la séance plus largement en vidéo. Une « lecture collective » peut être organisée grâce à l'arpentage de l'ouvrage/rapport/étude présenté [l'arpentage est une méthode d'éducation popularisée notamment par Peuple et Culture, elle permet la découverte à plusieurs du contenu (parfois complexe) d'un document ou d'un corpus de documents, en vue de son appropriation critique collective].

**[2 séances réalisées + 1 arpentage - pour un total de 92 participant.es et réellement bien plus en différé (séances enregistrées et ensuite mises en ligne et donc à disposition)]**

## II.6- La formation et les interventions

**Les temps de formations internes du CAC** réalisés en 2024 s'adressaient principalement aux militant.es associatifs, bénévoles (adhérents ou non), ou à celles et ceux d'associations proches. Par ailleurs nous sommes aussi intervenus sur des formations organisées par d'autres partenaires, dans nos perspectives de formation à destination des professionnel.les.

La formation des bénévoles a pour principale intention de permettre au réseau de se connaître, de comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter le rôle essentiel des associations, pouvoir co-construire et accompagner des alternatives citoyennes.

### Les interventions sollicitées sur des formations organisées par d'autres structures

Nos travaux, analyses et publications intéressent à la fois le secteur associatif et aussi le secteur des formations (internes, professionnels, universitaires ...) qui nous sollicite régulièrement ; voici quelques exemples du type de formations sur lesquelles nous sommes intervenus :

- En janvier intervention et animation lors des journées internes formation du Mouvement Français pour le Planning Familial sur les libertés associatives et la marchandisation.
- Le 8 janvier intervention dans la formation professionnelle continue portée par OPALE-CNAM-UFISC nommée "Culture et économie sociale et solidaire"
- Le 27 février intervention à l'IRTS Montrouge auprès de travailleuses & travailleurs social en cours de formation professionnelle sur les sujets de marchandisation du secteur social.
- Le 1er mars matin : intervention dans le cadre du Master 2 "Économie Sociale et Solidaire - Cnam/Lise-CNRS" dirigé par Elisabetta Bucolo pour expliquer aux étudiant.es les enjeux liés à la marchandisation et financiarisation des associations.
- Le 11 mars et le 11 juin, interventions sur 2 journées du certificat de spécialisation "ESS-parcours éducation populaire" porté par Hélixopée & le Cnam pour former les cadres du secteur "animation-éducation populaire".
- Le 13 septembre Intervention à Sciences-Po Grenoble. Atelier « libertés associatives » dans le cadre de l'événement Rentrée de la Chaire ESS « l'ESS militante, politique ou partisane ».

### Formation du CAC pour les associations

Les 17 et 18 juin 2024, le CAC a organisé la première session de sa formation : "Renforcer les associations". Elle vise à fournir les principaux repères pour situer son action associative dans un environnement en mutation.

L'intention est de donner prise aux acteurs associatifs afin qu'ils & elles soient en mesure, en renforçant leur propre projet associatif, de contribuer à l'amélioration générale des structures non lucratives de la société civile organisée. Cette première session, animée à 4 voix, a réuni 16 stagiaires (dont 1 membre de notre CA) et préfigure les sessions qui auront lieu en 2025 (à Paris, à Cergy et en Haute-Garonne).

C'est la première formation pensée et animée entièrement par le CAC avec le portage administratif de Peuple et Culture qui a l'agrément Qualiopi. Cela permet de la proposer aux salarié.es associatifs avec un coût en relation avec les frais réellement engagés car elles & ils peuvent avoir une prise en charge par leur OPCO

FORMATION DU COLLECTIF DES ASSOS CITOYENNES

# RENFORCER LES ASSOCIATIONS

**17 & 18**  
**JUIN**  
**2024**

---

**CONTEXTE & OBJECTIFS**

Cette formation vise à donner les repères principaux pour situer son action associative dans un environnement en mutation. L'objectif est de donner prise aux acteurs associatifs afin qu'ils soient en mesure, en renforçant leur propre projet associatif, de contribuer à l'amélioration générale des structures non lucratives de la société civile organisée.

**OBJECTIFS**

- Identifier, comprendre, décrire les mécanismes du système de l'effacement du monde associatif.
- Établir et partager une analyse systémique des liens aux autres associations citoyennes et à construire ensemble les leviers d'actes associatifs.
- Revenir sur l'actualisation des fondements pour contribuer à l'écriture collective du scénario de renforcement.

**ÉLÉMENTS DE PROGRAMME**

**CONNAISSANCE & CHIFFRES CLEFS DU MONDE ASSOCIATIF EN FRANCE**

**DÉCRYPTER CE QUI AFFAIBLIT LES ASSOCIATIONS**

**TRACES MARCHANDISATION ET LIBERTÉS ASSOS**

**CONSTRUIRE LEUR RENFORCEMENT**

**FIDUS CO-CONSTRUCTION ACTION PUBLIQUE**

**DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Basée sur différentes méthodes et techniques d'écriture de l'écriture associative. On combine des rapports théoriques avec des temps d'échanges d'analyses en vue d'une utilisation professionnelle innovante des stagiaires à l'issue de la formation.

---

**INTERVENANT.ES - DURÉE - TARIFS & PUBLIC**

- Gilles ROUBY - CAC
- Marianne LANGLET - DCMA
- J-Baptiste TOBARO - CAC
- Emma MARC - CAC
- Isabelle BÖYER - CAC

**2 jours soit 14h de formation**

**Horaires : 9h30 / 17h15**

**520€ TTC** pour les salarié.es bénéficiaires de la formation professionnelle

**Public :** toute personne intéressée sans pré-requis

Pour les adhérents Adhérents, stagiaires et volontaires non contractuels

---

CONTACT & INSCRIPTION : [CONTACT@ASSOCIATIONS-CITOYENNES.NET](mailto:CONTACT@ASSOCIATIONS-CITOYENNES.NET)

LEU - 108 RUE SAINT-MAUR 75011 PARIS  
[WWW.ASSOCIATIONS-CITOYENNES.NET](http://WWW.ASSOCIATIONS-CITOYENNES.NET)

(organisme dit « OPérateur de COmpétences » qui collecte les cotisations de sécurité sociale et les contributions des entreprises et des associations pour ensuite les accompagner sur des enjeux d'emploi et de formation). Pour les bénévoles inscrit.es le tarif reste très modique et occasionnellement gratuit.

## Formation avec LA Coalition

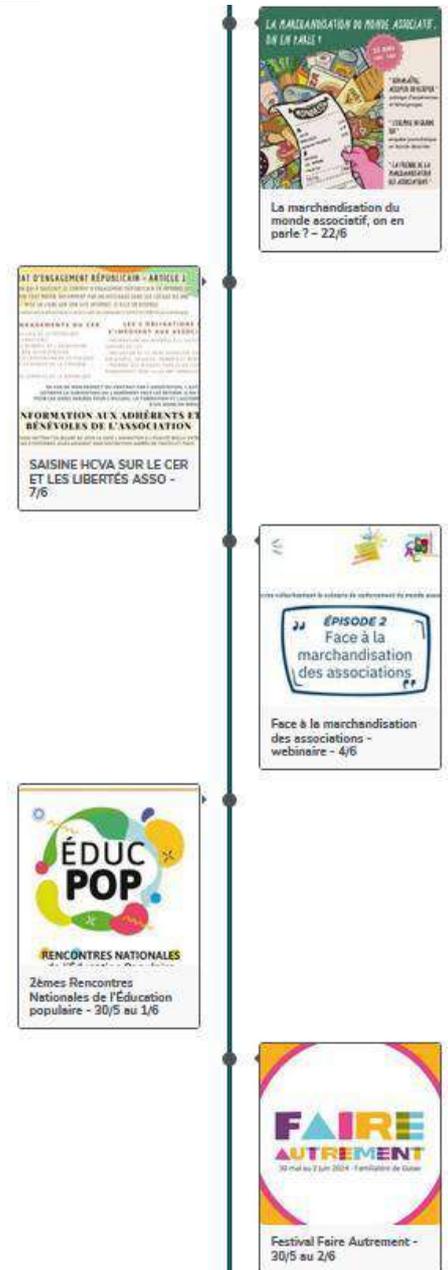


Nous avons co-animé la formation « pour faire face aux attaques contre les associations » - créée en 2023 par membres de la Coalition pour les libertés associatives qui l'animent collectivement- qui a été menée les 7 & 8 mars 2024 sur le plateau de Millevaches accompagnée d'échanges avec les associations locales. Elle vise à transmettre le savoir-faire en matière de riposte face aux attaques contre les associations (discriminations et sanctions abusives). De nombreuses associations dans le Limousin et sur le plateau de Millevaches sont dans cette situation, autant dans les secteurs de l'environnement, de la culture, de l'agriculture... Une conférence gesticulée traitant du soin militant et des risques d'épuisement, a aussi été présentée le jeudi 7 au soir.

## Interventions sur des événements portés/organisés par des partenaires (associations, têtes de

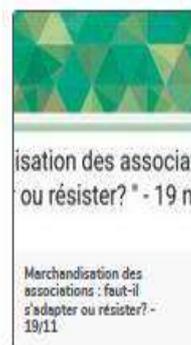
réseaux, collectivités) - Rencontres locales, régionales, AG, séminaires, forums, journées internes, débats publics ... les demandes sont nombreuses, et s'il faut parfois renoncer, la plupart des invitations sont honorées (majoritairement pas les salarié.es mais aussi par membres bénévoles du CA et CAO) - un survol par quelques dates :

- Le 9 janvier intervention auprès du comité annuel d'orientation des financeurs du DLA Occitanie (public d'une centaine de personnes mêlant agents déconcentrés de l'État, associations et militant.es
- Le 31 janvier à Lille, intervention à la demande de l'Uriopss HDF lors des 10ème universités des présidents et administrateurs "RÉVEILLONS LE POUVOIR D'AGIR DES ASSOCIATIONS !" sur les questions de marchandisation du secteur social
- Le 12 janvier intervention avec Julien Talpin autour des libertés associatives dans le cadre du conseil national de la Cimade
- Le 7 mai à Lyon, intervention sur une Conférence organisée par Le Mouvement Associatif ARA sur thème "Libertés associatives, libertés académiques, mêmes enjeux ?" avec un atelier sur les analyses de l'OCMA ; plus une table ronde en soirée sur libertés associatives - organisé avec la Boutique des Sciences de Lyon 2
- Les 13 et 14 mai, à Rennes, interventions du CAC lors de plusieurs ateliers de PopMind qui rassemble des acteurs/actrices du monde culturel et des enjeux citoyens.
- Du 30 mai au 1er juin à Poitiers, sur les deuxièmes Rencontres Nationales de l'Éducation populaire avec 3 ateliers proposés par le CAC : 1 sur le thème des associations et des médias, un autre sur Droit et Mouvements Sociaux et le dernier autour de l'exemplaire modèle de financement belge de l'éducation permanente.
- Parallèlement, du 30 Mai au 2 juin au familistère de Guise, nous intervenons au Festival "Faire Autrement" sur le thème de la lutte contre la marchandisation des initiatives citoyennes



(festival géant avec des ateliers, rencontres, conférences, animations, stands, démonstrations, expositions, ...).

- Le 3 juin à Paris, Journée de travail avec les membres du CA d'Actes If pour remettre à plat le rôle du CA d'Actes If et son fonctionnement.
- Le 22 juin à Grenoble, intervention aux côtés de Cap Berriat et un collectif de citoyen.es engagé.es de Grenoble sur la question de la marchandisation du secteur associatif, réalisation d'une fresque de la marchandisation.
- Le 2 juillet à Vannes (56), intervention aux Assises régionales de la vie associative de Bretagne organisées par le Mouvement Associatif Bretagne.
- Le 5 sept en Bretagne, intervention lors du "penn kurun" de l'association "Eaux et Rivières de Bretagne"
- Mi sept à Signe dans le Var, lors de université d'été des Petits Débrouillards autour du sujet des libertés associatives
- Le 30 sept à Mâcon, animation de l'atelier *sur l'actualité* des libertés associatives ; mis en place par le DLA de Saône-et-Loire pour explorer la thématique et interagir avec d'autres structures qui souhaitent se mobiliser sur le sujet.
- .....
- Le 16 novembre à Paris, intervention sur le processus de marchandisation des associations lors de la Caravane de la contre croissance, à l'Académie du Climat
- Le 19 novembre à Nevers, intervention du CAC intitulée "Marchandisation des associations : faut-il s'adapter ou résister?", lors d'une journée organisée par la Fabrique Emploi et territoires et le DLA 58
- Le 20 novembre à Lyon, intervention lors des rencontres de la vie associative de la Métropole de Lyon réunissaient acteurs associatifs, représentant.es de la collectivité territoriale, élu.es.
- Mi-novembre à Bordeaux, le RADSI Nouvelle Aquitaine, *-en partenariat avec le CAC et le Mouvement Associatif Nouvelle Aquitaine (MANA)-* a organisé un temps de formation et d'échanges sur l'évolution du monde associatif et ses points de vigilance.
- En décembre à Roanne, la Ligue de l'enseignement centre confédéral Loire & le Cercle Condorcet de Roanne ont proposé un évènement dédié aux associations et à leurs libertés en conviant le CAC à animer son atelier participatif « 1,5 million d'associations ... et moi... et moi... et moi... » ainsi que la conférence-débat « LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES DE CONDORCET A NOS JOURS ».
- Le 10 décembre à Montpellier, le CAC/OCMA était "grand témoin" lors d'un atelier sur la marchandisation des associations organisé par le réseau Alliance Villes Emploi, à destination des élu.es locaux, directions et salariés de collectivités ainsi qu'aux acteurs de l'emploi, de l'insertion et du développement économique.
- ....



*[77 interventions / formations et environ 35 à 40 temps de préparation ou bilan]*

### III. Communiquer et diffuser largement

#### III.1- Communication dans nos différents cercles, faire réseau

- Heure de la Sirène



Elle est fidèlement diffusée chaque mois de l'année pour maintenir le lien et informer des dernières actualités des associations, de nos projets et événements et de ceux de nos partenaires. L'envoi est adressé aux adhérent.es, ainsi qu'aux membres impliqués et toute personne qui en fait explicitement la demande, soit de l'ordre de 2.800 personnes en moyenne en 2024. A noter en mai un envoi massif exceptionnel à toutes notre base de données afin d'informer de son existence et d'élargir son audience (large et exceptionnelle diffusion une fois par an depuis 2021). Une analyse statistique fine nous a permis d'observer un taux de lecture de la newsletter de 34,47% sur l'année, en légère progression sur 2023 (34,21%). C'est un outil essentiel au renforcement du réseau, au lien avec les adhérent.es et à l'interconnaissance des structures qui la composent. Toutes les newsletters du CAC (les Sirènes comme les précédentes versions) sont centralisées sur notre site Internet d'où toute personne intéressée peut s'inscrire pour la recevoir.

*[12 numéros produits en 2024 - 11 envois à 2.800 contacts + 1 envoi à 20.000 contacts]*

- Le Klaxon

C'est ainsi qu'est nommée la newsletter de l'observatoire citoyen de la marchandisation, « feuille mensuelle » (débutée en 2022) pour faire le lien entre les membres du groupe de travail ad hoc qui s'est progressivement transformée en newsletter officielle de l'observatoire envoyé aux membres de l'OCMA, aux membres du groupe historique et aux sympathisants qui la demandent, soit à peu près 250 personnes (environ 80 en 2022, 170 en 2023). Elle est aussi régulièrement relayée dans l'Heure de la Sirène et ponctuellement sur les réseaux sociaux mais aussi par celles et ceux qui la lisent, élargissant ainsi son cercle d'audience.

Elle tient régulièrement informé des observations, rencontres, actualités de l'observatoire de la marchandisation et de la financiarisation des associations et appelle régulièrement les lecteurs à l'enrichir par leurs contributions, textes, témoignages, réactions...

*[9 newsletters en 2024 - à destination de 250 personnes mais relayée plus largement par les réseaux et personnes]*

- Lettre aux adhérent.es

Débutée fin 2023, c'est une nouveauté au rythme aléatoire, calée sur l'actualité, afin de créer un lien plus étroit avec les adhérent.es en cours

*[2 numéros en 2024 - envoyée aux adhérent.es 2024 et pour la première aussi aux adhérent.es 2023]*

- [Bulletin "la quinzaine du CA"](#)

Notre bulletin interne « la quinzaine du CA » est envoyé aux membres du CA selon les besoins et l'actualité soit 5 bulletins pour 2024. Il permet un lien interne structurant avec les membres du CA, la coordination et l'équipe en complément de nos newsletters mensuelles et des rdv; l'ensemble de ces communications internes est compilé dans notre "gare centrale" (site Internet de coordination interne) dans une page dédiée afin de pouvoir « raccrocher les wagons » lorsqu'on a perdu durant quelques temps le fil de l'actualité.

- [La gare centrale](#)

La gare centrale poursuit sa fonction de lien interne, de centralisation des informations, dates et liens internet (de visio, de pad, de questionnaires...), ainsi que des notes, de la mémoire des travaux et groupe de travail, de toutes les informations et documents des CA et AG, des séminaires, des nouveaux dossiers... elle est utilisée et développée comme un "bureau commun numérique" ouvert aux membres du CAC ; elle est aussi un lieu d'interconnaissance avec un annuaire des membres sous forme de trombinoscope et un lien vers nos autres sites yeswiki. Nous la simplifions autant que possible surtout la page d'accueil. Régulièrement elle est présentée aux membres du CA.



*[La gare centrale est développée et mise à jour collectivement en continue]*

- [Les CAC'Accueils](#)

Nos CAC'Accueils sont des temps de présentation du CAC en visio durant 1h proposés tous les mois jusqu'en avril puis espacés tous les 2 mois : l'idée est faire une présentation interactive du CAC avec un support diapo en constante évolution, pour accueillir les adhérent.e.s et faire connaissance. Que ce soit pour un.e nouvel.le adhérent.e, ou toute personne désireuse de mieux connaître l'association, nous proposons une « visite guidée » de 20mn (à la fois sur l'origine, l'histoire de l'association mais aussi son actualité) avec ensuite un temps de questions-réponses, le tout sur le temps du déjeuner de 12h30 à 13h30. Ce rdv, systématiquement proposé aux nouveaux et nouvelles adhérent.es, n'a pas vocation à réunir une grande audience, pour permettre de faire connaissance. Cependant, comme il y a beaucoup de ré-adhésions, mi 2024, nous avons décidé d'espacer ce rdv tous les 2 mois.

*[15 personnes accueillies sur 7 rdv – 20 autres étaient intéressées]*

## III.2- Communication externe

- [Nos Communiqués envoyés à l'ensemble du réseau associatif et à la presse](#)

- ✓ [Pays de la Loire : laboratoire néolibéral](#) (28/11/2024)
- ✓ [Projet de Loi de Finance 2025 : RENOUER AVEC LA SOLIDARITÉ DÉMOCRATIQUE](#) (14/11/2024)
- ✓ [Menace sur les libertés publiques : l'heure est grave – le CAC alerte](#) (28/06/2024)
- ✓ [Nouvelle instrumentalisation de la loi séparatisme : une compagnie de théâtre privée de subvention au motif de son engagement militant](#) (15/03/2024)

- ✓ [Donnons notre avis sur le financement des associations](#) (21/01/2024) commun avec 7 autres associations

En 2024, le CAC a aussi signé, soutenu d'autres communiqués ou tribune de partenaires ou regroupements (dont il fait souvent partie) :

- ✓ Tribune du Planning familial « [Les associations ne sont pas à vendre](#) » (6/3/24) – tribune rédigée en réaction aux propos d'Aurore Bergé du 11/02
- ✓ Tribune collective Popmind « Ouvrir les yeux, lever les poings, se serrer les coudes ! » (parue dans Politis) : [L'urgence d'agir en commun !](#) – 26/04/24
- ✓ Tribune collective initiée par la LDH « [Ensemble pour la démocratie, les droits et les libertés](#) » (avril 2024)
- ✓ Tribune ouverte « [Une convention citoyenne sur la démocratie permettrait de réformer notre Constitution et d'inventer une démocratie plus participative](#) » (18 juillet 2024)
- ✓ Appel unitaire « [Mobilisation 18 juillet : gagner un changement démocratique et social](#) » (initié par Attac, la CGT et la LDH) + rassemblement à Paris (et partout ailleurs), place de la République (et prise de parole du CAC sur les libertés associatives).
- ✓ Communiqué commun initié par la LDH « [Pour une démocratie pleine et entière, défendons l'État de droit !](#) » (oct 2024)

### [5 Communiqués du CAC Et participation à 6 CP ou tribunes collectives]

#### ○ [Le CAC dans les médias](#)

- ✓ La Clé des Ondes (radio bordelaise) : [Pourquoi l'association Récup'R est menacée de fermeture et comment le néolibéralisme abîme les associations](#) – 24 sept 2024
- ✓ Carenews (l'antisèche) : [Au fait, c'est quoi les contrats à impact ?](#) – 6 sept 2024
- ✓ Le Monde : Tribune ouverte « [Une convention citoyenne sur la démocratie permettrait de réformer notre Constitution et d'inventer une démocratie plus participative](#) » – 16 juillet 2024
- ✓ JurisAssociations n°703 : Vie associative – 17 juillet 2024
- ✓ Carenews : [Entretien avec Hugues Vidor](#), président de l'Udes – 6 juin 2024
- ✓ Radio Grenouille – émission « Droit Dans Vos Bottes » : [Le Contentieux Stratégique](#) – 23 avril 2024
- ✓ La Brèche n°8 : [ESS : une famille toujours plus désunie](#) – mai à juillet 2024
- ✓ Libération – Tribune collective LDH : « [Ne choisissez pas l'extrême droite pour exprimer votre colère : l'appel de 70 organisations de la société civile pour les européennes](#) » – 13 mai 24
- ✓ Médiapart : [Pour mettre les allocataires du RSA au travail, le Nord choisit un couteux contrat à impact social](#) – 30 avril 2024
- ✓ Politis – Tribune collective Popmind : [L'urgence d'agir en commun !](#) – 26 avril 24
- ✓ MEDIATICO (média de l'ESS) interview vidéo : [Halte à l'invisibilisation de la politique associative](#) – 22 avril 24
- ✓ Jurisassociations n°691 : [Utilité sociale versus impact social, une question de valeur](#) – janvier 2024
- ✓ La revue française de l'action sociale : [L'investissement à impact social : la finance à l'assaut du monde associatif ?](#) – janvier 24
- ✓ Newsletter Ligue 95 : [Contre la dictature des marchés](#) – 25 janvier 24
- ✓ Basta ! : [Les contrats à impact social : « cheval de Troie de la financiarisation des associations »](#) – 19 janvier 24

### [15 passages presse dont 7 articles de presse dans des médias nationaux non spécialisés + 5 du secteur associatif + 2 passages radio]

#### ○ [Sites internet \(WordPress et Wiki\)](#)

En En 2024 nous avons poursuivi le travail de développement de **nos quatre sites publics**, le dernier né étant celui dédié à l'observatoire de la marchandisation depuis 2022.

Le "site vitrine" sous format WordPress (le plus connu et visible) est complété par les trois autres sites sous "yeswiki" afin de communiquer plus spécifiquement en proposant d'autres fonctionnalités et en faisant office de mémoire (sans surcharger le site Wordpress) avec l'intérêt de pouvoir être facilement complétés et remplis par toute l'équipe du CAC et parfois nos partenaires, notamment sur les événements co-pilotés. Les sites « wiki » étaient, initialement, à la fois internes et publics, ils ont été progressivement sécurisés, réorganisés et rendus plus visibles.

- [Le site WordPress](#) (refondé en 2023), est la porte d'entrée principale pour découvrir le CAC, c'est le mieux référencé et il mène aux autres sites et à nos newsletters et liens d'adhésions.

- [Le site des « Universités populaires »](#) initialement créé spécifiquement pour nos universités d'été (communiquer, inscription & infos) rassemble aussi toutes les informations sur nos Université des savoirs associatifs et nos web-séminaires, web-tables rondes et autre événements numériques. Et toutes les infos et actus de nos dernières publications ; pour chacune on trouve : présentation de l'ouvrage, dossier de presse, résumé, interviews, toute l'actualité des rencontres organisées autour du livre ainsi qu'une revue de presse).

- [Le site de la "mobilisation des associations citoyennes"](#) créé initialement pour la campagne électorale 2019 puis la période covid, où nous avons rassemblé les différentes mobilisations, printemps associatifs et aussi tous nos dossiers/thématiques en cours permettant une vue d'ensemble et une compilation des sujets suivis à plus ou moins long terme, comme les CR de tous les cafés'Cac très riches en informations. Y sont aussi centralisées les différentes plateformes et enquêtes réalisées et le guides pour les élu.es. C'est là qu'est tenue à jour toute l'actualité et les ressources concernant le CER.

On y trouve [notre agenda commun](#) et partagé, outil collectif simple pour annoncer un évènement d'association du réseau à partager grâce à la création, d'un petit formulaire.

Il sert à favoriser les échanges entre ses membres et ses sympathisant.es en permettant à chacun.e d'informer sur ses événements et temps forts et de s'informer sur ce que les autres associations proposent incitant à l'interaction entre associations.

- [Le site de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations](#) est le dernier site wiki public créé ; il comporte deux niveaux de lecture : une information de base avec des outils pédagogiques destinés à ceux qui découvrent le sujet et des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir. Il s'organise sur trois axes : découvrir, approfondir et agir.

Pour à la fois inscrire la problématique dans une histoire et donner de l'actualité sur le sujet.

- o [Les réseaux sociaux, chaîne YouTube & podcasts](#)

Ils sont au nombre de trois maintenant dont un stable et ancien (notre page Facebook) et deux nouveaux en 2024, à savoir LinkedIn et Piaille. Ils sont utilisés pour renforcer la communication réalisée par mailing et via nos sites Internet (auxquels ils renvoient le plus souvent) : tous sont investis surtout lors des événements, communiqués, sorties de nos productions et actualités associatives fortes. Malheureusement 2 de ces 3 outils sont ceux des gafams que nous tentons d'éviter, seule la création d'un compte sur Mastodon/Piaille nous permet d'investir un réseau plus éthique puisque c'est un réseau social décentralisé en logiciel libre et open source développé par une organisation à but non lucratif. En 2024 nous avons totalement abandonné notre fil twitter,

Notre chaîne YouTube où sont centralisées toutes les vidéos (plus d'une trentaine plus une dizaine de courtes capsules audio), captations que nous avons réalisées, est maintenant accessible depuis notre site Interne. Nous réfléchissons pour 2025 à tout transférer sur Peertub.

Par ailleurs un ensemble de podcast est hébergé sur plateforme Soundcloud où nous avons un compte.

### III.3- Productions/publications

- Participation aux rapports de l'Observatoire des Libertés Associatives dont le dernier est paru en novembre 2024, résultat d'une enquête sur la répression de la solidarité avec les personnes exilées aux frontières
- Création du cycle de webinaires avec le RNMA
- Réalisation d'un "cahier 2024 de la participation", fruit des travaux réalisés sur différents jours de formation/intervention auprès d'associations de notre réseau.



Les précédentes publications : Le 1er rapport « Marchandisation et financiarisation des associations » de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA) (fév 2023) ; Le livre « Une histoire des libertés associatives- de 1791 jusqu'à nos jours » (fin 2022) et le livre collectif « Quel monde associatif demain ? » (mai 2021) ont encore une forte actualité et sont régulièrement mobilisées par nos réseaux, dans des formations, des débats ... elles sont détaillées (et téléchargeables pour les 2 premières) sur nos sites wiki « Ocma » et « Universités populaires » avec un agenda des événements-débats, le sommaire, le résumé, des podcasts ou vidéos de présentation, interviews, articles de presse, etc.

## IV. Le CAC et ses réseaux (Vie associative & liens avec associations du réseau)

### IV.1- Préambule numérique

Le CAC prend en considération les aspects «éthiques» du numérique et le danger des GAFAM et autres outils propriétaires. Nous collaborons avec "Pâquerette-Mycorhize" notre hébergeur éthique (réseau CHATON) qui nous accompagne sur les aspects & outils numériques (hébergement installation ou création d'outils prioritairement libres, aide à la gestion informatique, accompagnement à l'utilisation) et héberge nos données. Autant que possible nous promovons les outils du libre pour poursuivre la dynamique enclenchée depuis plusieurs années sur le numérique : création d'outils, développement de ceux existants, refonte du site, transmission des savoirs ... tout en privilégiant le libre.

Nous avons aussi étendu nos capacités à diffuser nos événements principaux (université des savoirs associatifs, séminaires, université d'été) sur les réseaux sociaux (voir plus haut).

### IV.2- La vie associative

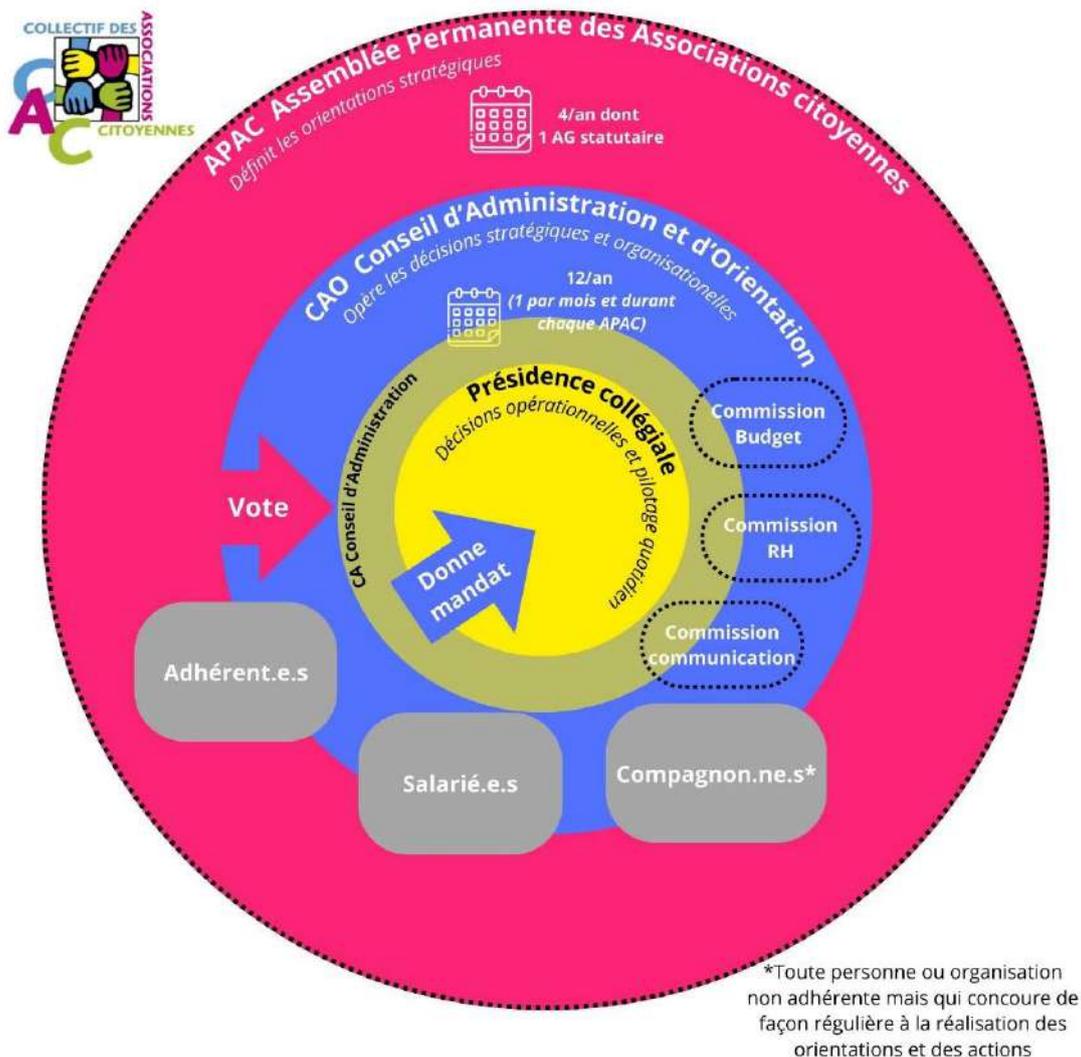
#### IV.2.1. Les instances internes & gouvernance - fin du DLA

Dans le cadre de notre chantier lancé en 2023 "*Rendre le Collectif plus collectif- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC*" le CAC a demandé l'appui d'un DLA qui nous a accompagné d'octobre 2023 à mai 2024.

De ce fait, sur une partie de l'année 2024, à la suite du DLA, nous avons fonctionné de manière expérimentale avec 3 "instances" de travail : en équipe restreinte chaque semaine (salarié.es et 2 membres du CA) pour les décisions opérationnelles ; en "CAO" (conseil d'administration et d'orientation) chaque mois en visio pour les informations et décisions stratégiques ; en Assemblée permanente (APAC) chaque trimestre pour les orientations (avec en CAO en ouverture).

Le CA -constitué de 15 membres (individuel ou associatif)- s'est réuni plusieurs fois en préalable aux APAC jusqu'à l'été 2024. Notre choix a été de privilégier les réunions de CAO (les membres du CA + une quinzaine de personnes ou associations proches).

Vers une présidence collective en 2025 : la démarche expérimentale « Pour un Collectif plus collectif » (fin 2023-2025) prévoit la mise en place d'une collégialité dans la direction de l'association « CAC ». Car les travaux et implication dans des travaux collectifs se multiplient rendant de plus en plus difficile de suivre pour le bureau tous les axes de travail. Par contre en élargissant le nombre de responsables, chacun.e peut suivre spécialement un de ses axes, une de ses actions, en recevant toutes les infos sur ce sujet spécifique, tout en restant informé de l'ensemble de nos travaux à l'occasion des réunions CAO notamment.



**[1 AG + 4 journée de saison + 3 CA + 10 CAO – plus d'une soixantaine de temps internes dédiés à l'organisation, gestion et gouvernance]**

#### IV.2.2. Les militants bénévoles

Une quarantaine de bénévoles ont été mobilisés sur la thématique des libertés associatives, et autant sur l'observatoire des libertés associatives. Une trentaine sur notre chantier interne d'un collectif plus collectif" et largement autant sur nos autres chantiers collectifs (droits et mouvements sociaux, Transiscope, les 2 recherches-actions LAIC et Escape).

Environ 140 bénévoles réguliers ont suivi activement les travaux du CAC durant cette année, sans compter les nombreuses participations bénévoles ponctuelles à l'occasion de nos événements, recherches, enquêtes, débats ...

### IV.2.3. Les adhérent.e.s et les soutiens

Les campagnes d'adhésions en 2022).

Le CAC comptabilise 228 adhérent.es en 2024 (associations et individuels) dont 76 "morales" (d'organisations) et 152 individuelles soit une augmentation de 15% par rapport à 2023 et 19% par rapport à 2022. Ces chiffres démontrent un intérêt croissant de nos cibles pour le travail du CAC.

#### 2024

76 orga + 152 indiv

Adhésions morales	Nb asso
asso nationales	33
asso régionales/départales	24
asso locales	19
<b>Total</b>	<b>76</b>

#### 2023

63 orga + 135 indiv

Adhésions morales	Nb asso
asso nationales	23
asso régionales/départales	22
asso locales	18
<b>Total</b>	<b>63</b>

#### 2022

70 orga + 121 indiv

Adhésions morales	Nb asso
asso nationales	29
asso régionales/départales	22
asso locales	19
<b>Total</b>	<b>70</b>

#### 228 adh en 2024

Régions	Nb adh
ARA	24
BFC	10
BRE	11
CVDL	0
GE	11
HDF	16
IDF	99
<i>PARIS</i>	<i>51</i>
NAQ	14
NORM	8
OCC	13
PACA	8
PDL	13
DOM + Corse	1
<b>total</b>	<b>228</b>

#### 198 adh en 2023

Régions	Nb adh
ARA	17
BFC	10
BRE	4
CVDL	2
GE	11
HDF	12
IDF	90
<i>PARIS</i>	<i>47</i>
NAQ	11
NORM	7
OCC	15
PACA	5
PDL	14
DOM + Corse	
<b>total</b>	<b>198</b>

#### 191 adh en 2022

Régions	Nb adh
ARA	16
BFC	9
BRE	9
CVDL	5
GE	6
HDF	16
IDF	84
<i>PARIS</i>	<i>43</i>
NAQ	6
NORM	7
OCC	16
PACA	5
PDL	12
DOM + Corse	
<b>total</b>	<b>191</b>

On observe sur ces 10 dernières années qu'environ la moitié des adhérents renouvelle son adhésion tous les ans et d'autres plus occasionnellement comme tous les 2 ou 3 ans. A noter qu'en 2024 le taux de renouvellement (par rapport à 2023) est en augmentation puisqu'on arrive à 61%, soit plus que ces dernières années (entre 44% et 55%).

Le CAC, bien qu'association, reste aussi un « collectif » et de nombreux partenaires et bénévoles actifs au sein du Collectif ne sont PAS adhérent.es, notamment parce qu'ils/elles adhèrent déjà à une ou plusieurs associations membres ou n'ont pas arrêté cette décision avec leurs instances.

#### IV.2.4. L'équipe salariée

L'équipe salariée est constituée de 3 contrats CDI de niveau cadre avec 2 femmes et un homme, elle est stable depuis 2022 : Isabelle Boyer depuis 2013, JB Jobard depuis 2016 et Marianne Langlet depuis 2022.

Elle a été complétée par une stagiaire de septembre 2023 à mars 2024, puis Emma Marc en service civique durant 6 mois (du 12/03/2024 au 11/09/2024) pour travailler plus spécifiquement sur l'axe des libertés associatives dans une dynamique de mise en réseau solidaire des différentes initiatives concernant l'utilisation de l'outil du droit par les associations.

#### IV.2.5. Les groupes locaux

Le CAC œuvre depuis sa création pour toutes les associations, notamment les petites ancrées localement, et donc pour ce faire il est nécessaire d'entretenir les liens avec ces associations. En 2020 à l'occasion de nos 10 ans d'existence, le CAC avait fixé des objectifs ambitieux pour renforcer & développer ces liens dans les territoires (caravane du printemps des associations, tour des libertés associatives, interventions en région ...), auprès des relais locaux, cependant tous les projets ont été mis à l'arrêt en 2020 et en 2021 avec parfois des mobilisations réalisées en distanciel.

En 2024 c'est à travers les nombreuses invitations à présenter nos travaux et ouvrages, que nous sommes intervenus localement dans de nombreux territoires. A titre d'illustration, voici la trentaine de villes où nous nous sommes rendus sur l'année (parfois à plusieurs reprises) : Amiens, Angoulême, Bayonne, Bruxelles (Belgique), Bordeaux, Cholley-Ménillot (54), Dijon, Evreux, Genève, Grenoble, Guise, Le Mans, Lille, Lyon, Mâcon, Marseille, Montpellier, Montreuil, Namur (Belgique), Nevers, plateau des Millevaches, Poitiers, Rennes, Roanne, Ronceray (PDL), Saint-Dié-des-Vosges, Sète, Signe (83), Strasbourg, Toulouse, Tourcoing, Vannes, Vaour (Tarn) et Villeurbanne.



#### IV.2.6. La parité

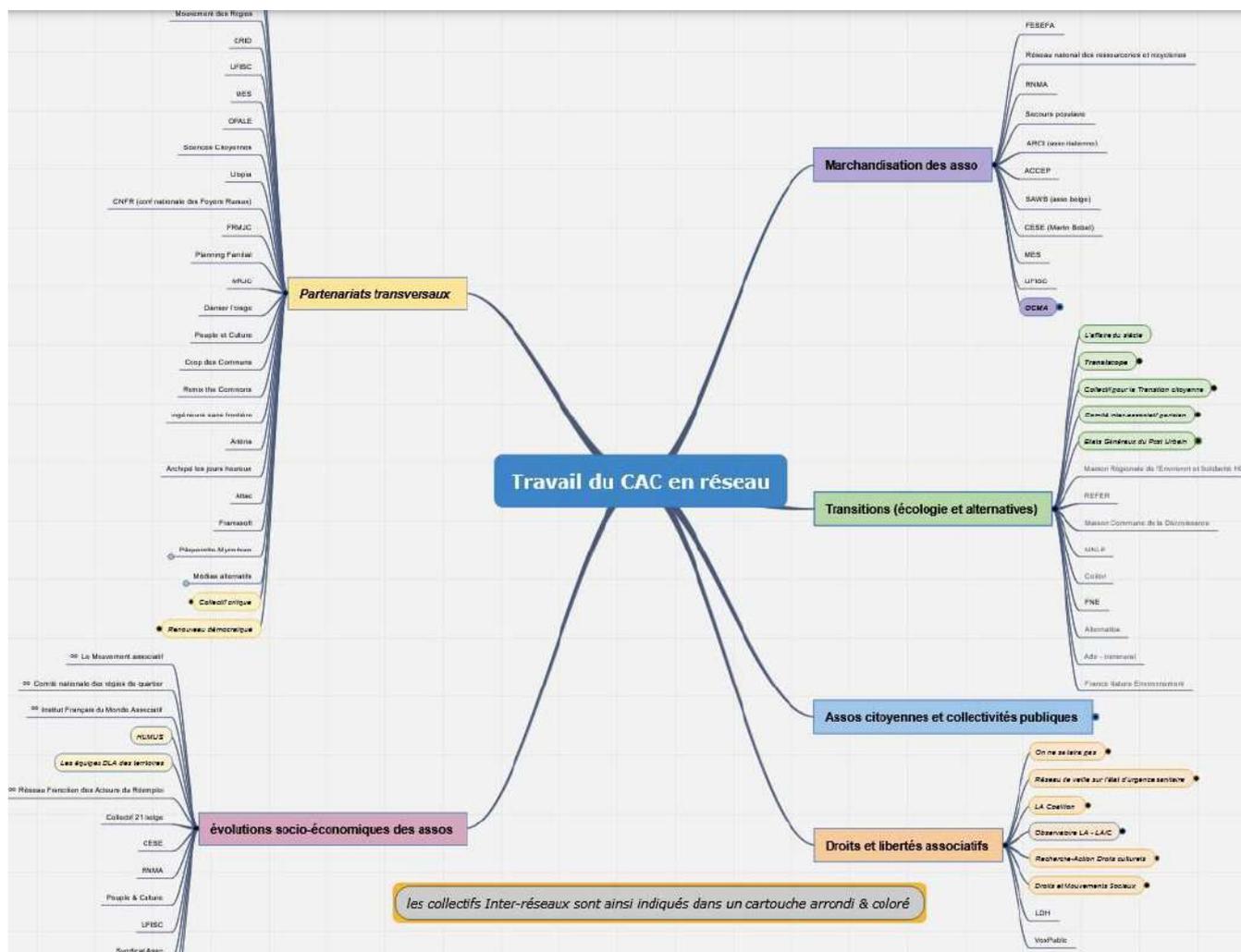
Une attention particulière existe au CAC sur la question de la parité, à la fois dans nos interventions, représentations et animations, aussi bien dans l'équipe des salarié.es et que celle des bénévoles. Lors de nos Universités des savoirs associatifs, de nos Cafés'CAC, débats, formations ou journée de saison, nous avons à cœur de mêler auteur.es, discutantes et discutants, chercheurs et chercheuses, militantes et militants et de répartir la parole au public en privilégiant les femmes ... cependant il arrive que nous ayons plus de femmes que d'hommes ou (plus souvent) l'inverse mais c'est un travail en progrès auquel nous continuons de porter attention. Sans être pour nous la priorité absolue c'est une question importante à laquelle nous veillons.

Sur l'exemple précis de la dizaine de cafés'CAC réalisés en 2024, on peut même noter une proportion légèrement supérieur de femmes intervenantes, une belle progression.

## IV.3- Réseaux & inter-associations avec lesquels travaille le CAC

### IV.3.1. La carte mentale du réseau

Carte illustrant les liens du CAC aux divers réseaux articulant ces réseaux entre eux : <https://framindmap.org/c/maps/681186/public>



Capture de la carte mentale – pour détailler et déplier aller en ligne via le lien hypertexte

### IV.3.2. Moteur dans des projets inter-associatifs

Les avancées du Collectif passent par des actions menées en propre mais également par des contributions à des espaces de travail collectif. Parfois sur un projet commun concret, parfois plus sur la gouvernance collective de la coalition.

Ces organisations inter-associatives sont déterminantes car elles permettent de démultiplier notre capacité d'agir en trouvant des complémentarités avec des associations qui partagent nos préoccupations, en voici la liste en 2024 :

Nom de l'espace inter-associatif de travail	Objet	Co-porteurs du projet
<b>OCMA</b> - Observatoire Citoyen de la Marchandisation des assos	Comprendre et contrer la marchandisation des associations	Voir liste sur le site 19 associations et 12 chercheurs (le CAC est à l'initiative)

<b>CTC</b> - (incluant désormais le Transiscope) Collectif pour la transition citoyenne	Rassemblement de réseaux associatifs et de coopératives pour accélérer les transitions écologiques et solidaires. + Le Commun numérique, portail web des alternatives qu'est le Transiscope	Voir liste sur le site
<b>LA Coalition Libertés Associatives</b> – (incluant l'Observatoire de Libertés associatives) Et <b>Projet LAIC</b> - Libertés associatives et initiative citoyenne (recherche-action)	Promotion et défense des libertés associatives  Et un volet « DMS » Démocratiser l'accès aux armes juridiques pour les combats associatifs	Voir liste sur le site <i>(le CAC impliqué depuis le début)</i>  Chefs de filat : Institut Alinsky, Coordination Pas sans nous et le CAC
<b>ESCAPE</b> - Economie sociale et solidaire, co-construction, action publique (recherche-action)	Recherche-action ponctuelle sur les modalités de co-construction de l'action publique	Association Cose commune (chef de file) avec le MES, le CAC, le RNMA, l'UFISC, la Ligue de l'Enseignement, le RTES
Création d'une communauté apprenante sur la gouvernance collective	Explorer et mettre au jour les spécificités de gestion démocratique d'une association	MES (chef de file) avec CAC, MIRAMAP, UFISC, Fédérue <i>(le CAC impliqué depuis le début)</i>
<b>HUMUS</b>	Consolider la société civile vers une proposition politique	MES, Archipel des Confluences et le CAC
<b>Les EGPU</b> - états généraux du post-urbain / désurbanisation	Initiatives citoyennes et « (a)ménagement » du territoire	Voir liste sur le site
Association, recul de la démocratie et philanthropies 2025-2026 (recherche-action)	Recherche-action Un état de l'art partagé sur les relations financement publique / philanthropie et leurs évolutions + élaboration de l'analyse avec un séminaire central et colloque final	Voir liste sur le site

Le CAC a été à l'origine d'un travail de liens entre les projets ayant répondu à l'appel à projet "FDVA Etudes & expérimentation" avec la volonté de mutualiser les moyens et de consolider nos projets respectifs avec les apports des projets des autres. L'enjeu était également de sortir d'une logique de concurrence que peuvent induire les appels à projet. Cette dynamique à très bien fonctionné en mettant en lien différentes associations qui ont pu faire des réponses communes et/ou coordonnées. Cette initiative est directement issue des dynamiques du séminaire convergence à Villarceaux.

Projet "vers un Musée du capitalisme en France" C'est lors de Université d'Été des Mouvements Sociaux et Solidaires (UEMSS) d'août 2023 que le MES (Mouvement pour l'Économie Solidaire) et le CAC ont proposé un atelier sur ce thème (suite à la découverte du musée belge quelques temps auparavant). L'étape suivante a été la constitution d'un petit groupe de personnes, qui ont coordonné une visite du Musée du capitalisme belge à l'occasion de l'anniversaire de ses 10 ans à Namur en février 2024. Une petite délégation de 5 personnes est allée sur place pour en faire la visite guidée, se rencontrer, constituer la base d'un noyau initiateur du projet. Une réunion du groupe de travail en constitution est calée le mardi 2 avril à Paris.

Puis aux PopMind des 13 & 14 mai 2024 à Rennes un atelier sur le sujet de ce musée en devenir a été animé par le CAC.

### IV.3.3. Participation à des mobilisations collectives & convergence inter-réseaux

- Les associations citoyennes mobilisées face à l'extrême droite ! juin-juillet

Le CAC, avec son réseau de partenaire, c'est mobilisé pour inciter au vote en 2024 (élections européennes et législatives). A la fois interpellé à la fois les politiques et candidat.es pour faire entendre la voix des associations et leurs revendications, et les citoyen.nes, afin d'inciter au vote pour réagir face à la montée des idées d'extrême droite.

- Fin 2024, en Pays de la Loire, soutien aux associations durement touchées par les coupes budgétaires décidées par la présidente de région (communiqué et coordination locale)
- Dynamique de convergence inter-réseaux

Séminaire convergence à Villarceaux : Les 21, 22 et 23 mai 2024, le CAC était co-organisateur avec le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES) et le Collectif de la Transition Citoyenne (CTC) d'un séminaire de convergence à Villarceaux. L'enjeu était de consolider la convergence entre nos 3 réseaux, réfléchir aux possibilités de mutualisation de nos moyens, construire un récit commun, travailler avec nos financeurs, invités à participer à la troisième journée du séminaire, à des relations plus partenariales que descendantes.

Dans la poursuite de la dynamique de convergence renforcée par Villarceaux, plusieurs organisations se sont retrouvées du 17 et 20 octobre 2024 à l'université du Mouvement Utopia à Sète. De cette université est sorti un "adresse à la société civile" qui engage une démarche de confluences entre les acteurs et actrices de la société civile, c'est-à-dire la part de la société civile concernée par les enjeux de transformation et d'émancipation, les enjeux politiques, sociaux et écologiques et par un autre type de relation aux pouvoirs. Une adresse qui souligne l'urgence du moment face à la montée de l'extrême droite et l'absence d'une réponse politique à la hauteur des enjeux. Ce travail entre le CAC, l'Archipel des Confluences du Mouvement Utopia, le CTC, le MES, se poursuit en 2025 dans une perspective de renforcer cette société civile et peser politiquement face aux grands enjeux sociaux et environnementaux.

